

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2012

Les orientations générales du budget 2012 sont le fruit de nombreuses interventions des citoyens et des membres du conseil municipal tout au long de l'année 2011. Ces interventions influencent notre réflexion sur les efforts de planification de notre administration municipale poursuivis en 2011.

En traçant le portrait de nos ressources (financières, humaines et matérielles, etc.), des défis et des enjeux de notre Ville pour les prochaines années, les orientations transmettent dans quel sens le conseil municipal doit poursuivre ses efforts de concertation. En ce sens, le Conseil doit s'adapter aux nouvelles réalités et créer de nouvelles opportunités.

Avec une approche de proximité, le Conseil verra à ce que les règles de gouvernance, d'éthique et de démocratie municipale soient respectées en lien avec les nombreuses consultations de citoyens lors de rencontres informelles et formelles.

■ BUDGET ET FISCALITÉ MUNICIPALE

En 2012, le Conseil continuera d'être à l'écoute des attentes de la population et des gens d'affaires tout en respectant la réglementation en vigueur. En fiscalité, nous poursuivrons nos actions concertées pour une gestion responsable des fonds publics. Dans ce but, nous consacrerons nos efforts à la gestion des ressources financières, à la rigueur et à la reddition de comptes, le tout axé sur la transparence et l'intégrité. À cet égard, l'implication des gens du milieu dans le processus décisionnel qui affecte leur qualité de vie ou leur situation financière sera toujours importante pour obtenir leurs adhésions aux valeurs véhiculées dans notre communauté. La plus grande préoccupation du conseil municipal est de maintenir à niveau nos réseaux, tout en respectant la capacité de payer de nos contribuables. À cet effet, le conseil municipal maintiendra pour 2012 les taux de taxes en vigueur cette année.

■ INFRASTRUCTURES (TRAVAUX PUBLICS, HYGIÈNE DU MILIEU)

Les membres du conseil constatent qu'il est toujours pertinent d'améliorer les infrastructures afin qu'elles soient durables et conformes aux normes en vigueur et ainsi, fournir la meilleure qualité de vie aux citoyens, contribuer au développement économique de notre communauté et favoriser le transport actif (piétons et cyclistes). Le développement de notre ville requiert des efforts constants afin que notre réseau routier soit adéquat et sécuritaire pour toutes les catégories de véhicules. Nos investissements stratégiques et nos actions concertées nous permettent de valoriser nos réseaux d'aqueduc et d'égout afin qu'ils répondent aux besoins d'une ville en croissance.

■ SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

Nous nous assurerons à ce que les problématiques de sécurité publique soient réglées dès leurs origines et que notre suivi auprès des personnes concernées soit cohérent et responsable, et que les suivis au schéma de risques et du plan de mesures d'urgence soient résolus de façon satisfaisante. En 2012, nous poursuivrons la participation citoyenne, nous valorisons les comités de sécurité et de surveillance de quartier et nous nous assurerons d'une protection civile et policière plus visible sur l'ensemble du territoire. De plus, un comité *ad hoc* poursuivra sa réflexion sur le contrôle des petits animaux.

■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le tissu économique d'une ville est susceptible d'attirer des projets structurés et structurants. Un des grands défis du conseil municipal est d'assurer le maintien du caractère champêtre de notre territoire. Un développement économique doit être responsable et axé sur le développement durable, le conseil maintiendra ses orientations en ce sens. Dans sa liste de projets structurants et structurés, le Conseil réfléchit à l'élaboration de critères d'évaluation et d'appréciation visant à favoriser la vitalité et le dynamisme de notre communauté.

Nous collaborerons avec tous les paliers de gouvernement afin de nous prévaloir des programmes susceptibles d'appuyer notre développement dans une démarche cohérente répondant aux attentes et aux aspirations des citoyennes et citoyens.

■ URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil mettra sur un encadrement soutenu et réfléchi du développement du territoire et poursuivra ses efforts visant à améliorer le service à la clientèle en urbanisme. Il maintiendra sa volonté d'une plus grande planification stratégique.

En 2012, le conseil municipal mettra sur pied un comité *ad hoc* visant la revitalisation du boulevard du Curé-Labelle.

De plus, le Conseil participera à une table de concertation régionale de la MRC «Tourisme Rivière-du-Nord» visant notamment à mettre en valeur le potentiel local et régional des activités récréotouristiques, artisanales et culturelles.

Finalement, le Conseil poursuivra sa réflexion et proposera une ou plusieurs adaptations visant une réglementation cohérente pour un développement durable sur l'aménagement et l'occupation du territoire.

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COLLECTIVITÉ

Dans le cadre de ses efforts de redressement et de l'analyse des besoins relatifs à l'aménagement du territoire, aux équipements sportifs et culturels ainsi que communautaires, le Conseil privilégiera des services correspondant aux attentes réalistes des citoyens.

Le Conseil valorisera le bénévolat et l'implication des associations et des organismes. De nouveau, un événement « Hommage aux bénévoles » aura lieu en avril 2012, durant la semaine des bénévoles.

Un processus d'analyse des services à la collectivité sera encore une priorité pour le conseil municipal tant au niveau de la culture que des loisirs, ce qui aura des conséquences sur les ressources financières.

■ VIE COMMUNAUTAIRE ET RELATION AVEC LE MILIEU

Le Conseil doit favoriser le partenariat local et régional dans toutes les sphères de la vie municipale afin de réaliser des économies d'échelles. Au plan local, la construction d'une nouvelle école primaire permettra d'avoir une approche de proximité auprès des familles. Au plan régional, la construction d'un aréna intermunicipal permettra à notre population d'avoir accès à des équipements modernes.

De plus, le conseil municipal mettra sur une écoute proactive des partenaires de la collectivité et encouragera la vie communautaire auprès des familles, des jeunes et des aînés.

Le Conseil continuera à permettre aux citoyens(nes) d'émettre leurs opinions auprès des élus lors de rencontres de travail, notamment en ce qui concerne les besoins en matière de logements locatifs, de transport, de sécurité publique et de communication.

Je tiens à souligner l'importance de la participation des citoyens dans la collecte et dans le traitement de l'information. De plus, en 2012, le Conseil proposera une démarche pour valoriser le transport actif sur notre territoire.

En politique, il y a toujours des fenêtres d'opportunités. Dans cette optique, le Conseil valorisera son partenariat avec ceux et celles qui démontreront de la transparence, de l'imputabilité dans la gestion des ressources ainsi que le respect des ententes et des responsabilités qui leur sont dévolues.

Enfin, le Conseil procédera à une collecte d'informations et à une analyse de la politique familiale en tenant compte du partenariat avec des ressources externes et proposera des recommandations pour la mise en place, de façon graduelle, des assises d'une politique de la vie communautaire.

■ ENVIRONNEMENT

L'environnement est composé du milieu naturel, des objets fabriqués et des citoyens de la communauté. Les actions du Conseil sont axées sur le développement durable, en tenant compte de l'hygiène du milieu, de la collecte sélective, de la protection du territoire, des espaces verts, du cachet champêtre de la ville ainsi que de la mise en valeur de son milieu naturel. Le Conseil valorise la responsabilisation des citoyens « corporatifs » et de la population envers leur environnement pour une gestion du territoire responsable et cohérente.

■ CONCLUSION

Le conseil entrevoit pour l'an prochain un accroissement de sa richesse foncière de l'ordre de 60 000 000 \$. En conséquence, les membres du Conseil, de pair avec la direction générale, devront travailler à actualiser nos infrastructures, notamment en ce qui a trait aux routes, aux bâtiments municipaux ainsi qu'aux parcs et terrains de jeux. Nous maintiendrons une constance vers une ville champêtre avec des services essentiels de proximité satisfaisant les familles et les aînés. En ce sens, nous devons accroître les offres de services pour les jeunes familles et pour les aînés.

En terminant, je remercie tous les membres du Conseil et tout le personnel pour leur apport précieux et leur sens du devoir. Ils ont participé au succès de tous nos projets et, par leur excellence, ils contribuent à améliorer les services à la population, et ce, à moindre coût. Je tiens également à remercier les organismes qui œuvrent sur le territoire de Prévost. Ce sont des acteurs importants dans la vitalité de notre ville! Merci également aux bénévoles, aux gens d'affaires, aux citoyennes et citoyens qui participent quotidiennement aux activités municipales qui améliorent sans cesse la qualité de vie de tous!

Conformément à la loi, le présent rapport sera publié intégralement dans l'édition de novembre 2011 du Journal des citoyens et sur le site Internet de la Ville.

**Le maire de Prévost,
Germain Richer**